



**AVIS DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL  
PLAN D'ACTION 2010-2014 DU RÉSEAU *ACCÈS CULTURE***

**POUR FAIRE UNE PLACE À LA RELÈVE DANS LE  
MILIEU CULTUREL MONTRÉALAIS**

**DÉPOSÉ À LA COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL  
ET LA QUALITÉ DE VIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

**MAI 2010**

## INTRODUCTION

Montréal fait preuve d'une vitalité culturelle sans pareil. Marquée par la présence d'une offre culturelle diversifiée, d'une multitude de lieux de diffusion, d'un public ouvert et d'un grand bassin d'artistes établis et d'artistes de la relève, Montréal est un pôle de créativité dont il faut poursuivre le développement.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est d'avis que ce développement doit passer par un meilleur soutien aux artistes de la relève. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le FJÎM, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal (CAM), a initié le projet *Outils la relève artistique montréalaise* (ORAM).<sup>1</sup> Cette initiative a contribué à mettre à l'ordre du jour les préoccupations et les besoins des jeunes artistes, permettant ainsi de sensibiliser les organismes et les institutions à leur réalité. À travers ce projet, diverses actions de soutien aux artistes de la relève ont été mises en œuvre, dont la création du portail Artère et la réalisation de stages dans des fonctions artistiques.

Dans cet ordre d'idées, il est pertinent de s'interroger sur la place des jeunes artistes dans le réseau de diffusion municipal, de même que sur la place accordée aux jeunes publics. La consultation portant sur le Plan d'action 2010-2014 du réseau *Accès culture* menée par la *Commission sur le développement culturel et la qualité de vie* de la Ville de Montréal permet de se pencher sur ces enjeux.

De manière générale, le FJÎM croit au bien-fondé du réseau et à l'importance de soutenir et d'améliorer la qualité de ces événements et des conditions d'accueil des artistes. La présence de nombreux lieux de diffusion, dispersés sur toute l'île, permet de placer la culture au centre du milieu de vie des citoyennes et des citoyens.

Le FJÎM est d'avis que le réseau *Accès culture* doit développer un pôle jeune, concentré autour d'une offre culturelle s'adressant aux jeunes et incluant les artistes de la relève. Les propos de cet avis se concentrent d'ailleurs sur ces deux éléments.

*Le FJÎM soutient le développement d'une région :  
Vibrante de ses arts et de sa culture.  
Effervescente et créative, qui met en lumière les arts et la culture en les intégrant au  
milieu de vie de chacun des citoyennes et citoyens.*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> D'autres partenaires sont également partie prenante de ce projet, dont la CDEC Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal, le Conseil québécois des ressources humaines en culture, le Fonds de solidarité de la FTQ, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Service Canada et la Ville de Montréal.

<sup>2</sup> Ces énoncés sont issus du *Montréal de ma génération*, une déclaration adoptée par près de 200 jeunes représentant des groupes jeunesse, lors de l'événement annuel du FJÎM de mars 2010.

## I – DES MOYENS POUR AUGMENTER LA PARTICIPATION DE LA RELÈVE

### **Actions prévues par le réseau *Accès culture***

- Maintenir l'offre jeune public et scolaire dans l'offre du réseau. Pour l'instant, la participation de ce public est de 25 %;
- Améliorer les modes de distribution des billets ou des laissez-passer.

La pérennité et le dynamisme du réseau dépendent, en grande partie, de l'intérêt et de la présence des artistes de la relève et des jeunes publics. Pourtant, le diagnostic le démontre, ils sont peu nombreux à fréquenter les lieux de diffusion municipaux, 25 %, en incluant les groupes scolaires. Cette faible participation s'explique par plusieurs facteurs, dont la méconnaissance du réseau et l'accessibilité sous toutes ses formes.

### **Une image à revisiter**

La visibilité et l'image des espaces de diffusion municipaux sont à actualiser. Les lieux de diffusion demeurent méconnus des jeunes qui n'ont pas le réflexe de se diriger vers l'offre culturelle municipale. De plus, le réseau projette une image institutionnelle et rigide qui n'est pas pour plaire aux jeunes. En plus d'afficher une image renouvelée, il est important de développer une offre attrayante pour les jeunes. Afin de revoir la programmation, il serait pertinent pour le réseau de se pencher sur les pratiques culturelles des jeunes, les lieux qu'ils fréquentent, et surtout d'intégrer les jeunes dans le processus de sélection des événements.

### **Des publics jeunes à rejoindre**

Lorsque l'on aborde la question de la fréquentation, il est important de mentionner que la clientèle est principalement composée de personnes de 35 à 54 ans. Afin de cibler les jeunes et de les inciter à participer aux activités du réseau, il est pertinent de diviser les jeunes publics en trois groupes distincts. Le premier est composé de groupes scolaires de niveaux primaires et secondaires, le second comprend les adolescentes et adolescents de 12 à 17 ans hors du réseau scolaire et le troisième inclut les jeunes de 18 à 30 ans, qui sont les grands absents du réseau *Accès culture*. Les réalités différentes vécues par ces jeunes, de même que leurs intérêts respectifs, nécessitent une adaptation des stratégies de développement et de communication.

À titre d'exemple, la médiation culturelle représente un moyen à privilégier pour rejoindre les groupes scolaires et les adolescentes et adolescents afin de les éveiller aux arts et à la culture, en plus de présenter des possibilités d'interventions sociales stimulantes.

### **Un accès au réseau amélioré**

Au plan de l'accessibilité, le réseau doit faire preuve de plus de flexibilité, notamment au niveau des horaires contraignants pour la distribution des billets, qui n'encouragent pas les jeunes à s'y rendre en raison de leur horaire atypique. De plus, la majorité des jeunes se déplaçant en transport en commun, à pieds ou à vélo, l'accès aux lieux de diffusion par ces moyens de transport doit être assuré. Certains Centres culturels et Maisons de la culture sont situés à proximité de stations de métro, pensons aux Maisons de la culture Frontenac et Plateau-Mont-Royal, ce qui leur a permis de dépasser leur statut d'espace de diffusion de quartier.

Enfin, la tarification demeure un élément central afin de maintenir une offre culturelle accessible à toutes et à tous, particulièrement pour les jeunes provenant de milieux défavorisés. Pour l'instant, les activités dans les Maisons de la culture sont gratuites ou à des coûts peu élevés, variant de 3 \$ à 20 \$. Le FJÎM favorise le maintien de tarifs bas.

### **PISTES D'ACTION**

Afin d'accroître la participation des jeunes publics au réseau *Accès culture*, le FJÎM propose :

- Ajouter au plan d'action une cible visant à augmenter l'offre culturelle s'adressant aux jeunes publics, particulièrement aux adolescentes et adolescents en dehors du cadre scolaire et aux jeunes de 18 à 30 ans;
- Développer une nouvelle image des lieux de diffusion municipaux qui interpelle les jeunes et établir des stratégies de communication pour les rejoindre, notamment en utilisant les réseaux sociaux, en diffusant la programmation dans les lieux qu'ils fréquentent et en engageant un jeune porte-parole branché;
- Développer une programmation diversifiée qui tient compte des intérêts des jeunes en mettant à contribution les artistes de la relève et les jeunes publics (tenue de comités informels, sondages, etc.);
- Intégrer à la programmation du réseau des événements culturels qui rejoignent des publics jeunes (Elektra, Fringe, Mutek, Pop média, etc.);
- Établir des partenariats avec des lieux fréquentés par les adolescentes et adolescents, tels que le TAZ et les Maisons de jeunes afin de les sonder et de leur faire connaître la programmation;
- Afin de favoriser la créativité des jeunes, mettre à leur disposition des espaces de création et de diffusion dans les Maisons de la Culture et les Centres culturels;
- Mettre en place un système de distribution de billets et de laissez-passer en ligne. Parallèlement, améliorer la distribution physique en réévaluant les heures d'ouverture (distribution en soirée);
- Favoriser l'accès aux lieux de diffusion en transport en commun, à pieds et à vélo; installer des supports à vélo sécuritaires, implanter un système de navettes pour les salles éloignées des métros, etc.;

- Maintenir des tarifs d'entrée réduits tout en assurant des activités et des événements de qualité;
- Augmenter l'offre de projets de médiation culturelle s'adressant aux jeunes et à l'ensemble de la population.

## II – DES MOYENS POUR SOUTENIR LES ARTISTES DE LA RELÈVE

### **Actions prévues par le réseau *Accès culture***

- Augmenter la part de la relève dans la programmation, de 12 % à 20 %
- Maintenir le nombre de projets d'incubation artistique (résidence) au niveau actuel (73 projets), mais en augmenter la durée pour miser sur la qualité.
- Généraliser et mettre à niveau les cachets des artistes.

### **Un appui à la créativité des jeunes artistes**

Le réseau *Accès culture* doit devenir un pôle privilégié pour les jeunes artistes, un milieu effervescent qui bâtit son image sur leur créativité. Afin de leur accorder une plus grande place, des moyens pour les attirer doivent être mis en œuvre; les résidences artistiques, des conditions d'accueil adéquates et des appels de projet centralisés en représentent quelques-uns.

Avant d'aborder les incitatifs, il est important de définir clairement qui sont les artistes de la relève. D'ailleurs, le réseau doit s'adonner à cet exercice afin de fournir une juste évaluation de la présence de la relève en son sein. À titre d'information, pour le CAM et le FJÎM, les artistes de la relève regroupe les personnes qui pratiquent leur art depuis 5 ans ou moins.

### **Des expériences de résidences artistiques adaptées**

Afin de développer le plein potentiel des jeunes artistes, il est primordial que le réseau ouvre ses portes à des projets en résidence artistique qui offre des espaces de création incluant des équipements de qualité, permettant l'expression de plusieurs pratiques artistiques, dont les arts pluridisciplinaires et les arts émergents. Un accompagnement et un soutien, notamment au plan de la promotion des événements, représentent également des incontournables pour assurer une vitrine aux artistes de la relève qui, souvent, sont très peu connus. Enfin, les cachets doivent être ajustés afin de permettre aux artistes de sortir de la situation financière précaire qui les caractérise. L'étude du Conseil des arts du Canada le démontre, « le revenu moyen des 13 425 artistes de

Montréal est de 25 000, soit 21 % de moins que celui des autres travailleurs de la métropole. »<sup>3</sup>

Les conditions d'accueil du réseau municipal varient d'un lieu à l'autre, il en est ainsi pour la qualité de l'équipement, des salles de spectacles et d'expositions, et pour les cachets qui n'ont d'ailleurs pas été augmentés depuis plusieurs années. Une mise à niveau de l'ensemble du réseau doit être envisagée, en s'inspirant des Maisons de la culture et des Centres culturels qui offrent de bonnes conditions pour la pratique artistique.

### **Un accès au réseau démocratisé**

En ce qui concerne l'accès aux lieux de diffusion. Il est possible de présenter un projet au réseau. Cependant dans la plupart des cas, les artistes doivent déposer des demandes dans chacun des arrondissements où ils souhaitent se produire. Cette situation présente à la fois des avantages et des inconvénients pour les artistes de la relève. Il peut s'avérer complexe de frapper à plusieurs portes, où les critères de sélection et les conditions d'accueil peuvent varier. D'un autre côté, pour certains, ce mode de fonctionnement peut offrir une certaine souplesse et se dégager des lourdeurs administratives.

Il semble qu'une démocratisation du réseau culturel municipal pourrait faciliter le parcours des jeunes artistes. Il serait également intéressant de maximiser l'accès pour les jeunes artistes aux Maisons de la culture qui sont habituellement fermées en période estivale.

En définitive, le FJÎM souhaite que le réseau devienne un pôle pour les artistes de la relève, mais dans des conditions décentes et selon une réelle volonté de leur faire une place de choix et non pas en raison d'un manque de ressources.

---

<sup>3</sup> Conseil des arts du Canada, Patrimoine canadien et Conseil des arts de l'Ontario, « Les artistes dans les grandes villes du Canada », *Regards statistiques sur les arts, vol. 8, no 1*, Hill Strategies, septembre 2009, p. 46.

## **PISTES D'ACTION**

Afin d'accorder une place de choix aux artistes de la relève dans le réseau *Accès culture*, le FJÎM propose :

- Adopter une définition claire des artistes de la relève afin de préciser les critères de sélection de projets et de permettre une juste évaluation de la présence de la relève;
- Démocratiser l'accès au réseau en ouvrant des appels de projet flexibles qui permettront, entre autres, de favoriser la rotation d'un projet artistique dans plusieurs lieux de diffusion ou d'accueillir des projets de résidence artistique pendant la période estivale dans le réseau;
- Établir des ponts avec les programmes d'enseignement, les associations professionnelles et les associations étudiantes en art afin d'attirer les artistes de la relève dans le réseau;
- Consolider les activités actuelles du réseau afin de donner aux jeunes artistes les moyens de réaliser leur art dans des conditions adéquates, que ce soit en haussant les cachets selon les normes minimales prévues par les associations professionnelles et en améliorant et en augmentant les projets de résidence artistique;
- Mettre en place les équipements et les ressources nécessaires pour intégrer les pratiques artistiques pluridisciplinaires et émergentes;
- Établir des concertations et des partenariats avec les autres réseaux de diffusion des artistes de la relève, tels que les petits lieux d'art et de spectacle, les festivals, etc. afin d'y favoriser la circulation des jeunes artistes et d'assurer une offre culturelle complémentaire.

## **CONCLUSION**

Le dynamisme culturel de Montréal constitue un élément important du développement de la région et contribue à offrir un milieu de vie stimulant à la population. Le réseau *Accès culture*, de par sa proximité avec les citoyennes et citoyens doit poursuivre son ouverture à d'autres publics, comme les jeunes, de même qu'aux artistes de la relève. Les jeunes ont besoin de tout le soutien nécessaire et des activités à leur image pour que la métropole vibre au rythme de leur créativité.

*Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.*